

## **BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2011**

**Étaient présents** : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M<sup>me</sup> LEVILLAIN, M. POULAIN, M. DUBOURG, M<sup>me</sup> DOLÉ, M<sup>me</sup> YVON, M<sup>me</sup> PACILLY, M. AUBRAY, M<sup>me</sup> PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

### **Indemnité de gardiennage de l'église**

Le Conseil Municipal fixe à 537 € l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2011.

### **Demande de subvention classe de découverte**

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 45 € par enfant domicilié à Brécey à la classe de découverte organisée par l'École Jeanne d'Arc. Ainsi, pour chaque enfant habitant Brécey, la participation des familles est ramenée de 193 à 148 €.

### **Mise à jour de la voirie : échange de terrains avec Manche Habitat « cité du vieux bourg »**

Dans le cadre de la mise à jour de la voirie communale cité du vieux bourg, le Conseil Municipal décide l'échange de la parcelle communale AC 533 d'une contenance de 15 m<sup>2</sup> contre les parcelles AC 527 d'une contenance de 32 m<sup>2</sup> et AC 528 d'une contenance de 45 m<sup>2</sup> appartenant à Manche Habitat.

### **Centre d'accueil de La Chaise Baudouin**

La commune de La Chaise Baudouin a conventionné le 1<sup>er</sup> septembre 2009 avec la commune de Brécey pour créer une annexe du Centre d'Accueil de Brécey à La Chaise Baudouin (accueil périscolaire le matin, le soir et le mercredi matin). Cette convention permet à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de financer ces activités dont les frais de fonctionnement sont couverts par la commune de La Chaise Baudouin.

La commune de Brécey a perçu 2 712,34 € de la CAF pour le fonctionnement du centre d'accueil de La Chaise Baudouin de septembre à décembre 2009.

Le Conseil Municipal décide, comme cela avait été prévu au budget communal, de reverser cette somme à la commune de La Chaise Baudouin.

### **Halle sportive au stade René HERBERT**

M. AUBRAY présente les derniers plans du projet de halle sportive que la communauté de communes envisage de construire à proximité du stade René HERBERT. Cette construction sera surmontée par une couverture photovoltaïque et l'énergie produite revendue. Son implantation est l'occasion de remodeler l'espace entre le stade et la rue Gaston LESERVOISIER. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un devis d'honoraires de 1 250 € avec un paysagiste dont les propositions seront ensuite étudiées en Conseil Municipal.

### **Amélioration de l'accès à l'école Jeanne d'Arc et au chemin de la Martinière**

L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue Jeanne d'Arc et la desserte électrique de la résidence seniors donnent la possibilité de revoir l'accès à l'école Jeanne d'Arc et au chemin de la Martinière. Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une partie des parcelles riveraines pour l'élargissement du carrefour. Les transactions avec les riverains sont prévues à l'euro symbolique. Les contenances précises seront communiquées après relevé définitif du géomètre.

### **Subvention à l'Association Théâtrale Brécéenne**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50 € à l'Association Théâtrale Brécéenne.

### **Pont de Pierre**

Suite à la démolition d'un bâtiment communal au Pont de Pierre, le Conseil Municipal approuve le projet de pose de deux portes et d'un habillage en bardage bois sur la façade mise à nu par la démolition.

### **Aménagements abords plaine équestre**

Pour éviter la circulation des véhicules à travers des talus enherbés, le Conseil Municipal décide l'installation d'une lisse en bois à l'extrémité Est de la salle de la plaine équestre.

### **Résultat de l'étude sur les espaces centraux**

Monsieur le Maire fait distribuer les deux esquisses dessinées par l'Atelier du Canal pour l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Il précise qu'une estimation financière des travaux à mener a également été transmise. La réforme territoriale et fiscale actuelle générant cependant de nombreuses incertitudes, le Conseil Municipal estime préférable de différer d'éventuels travaux sur la place et d'en étudier certains au cas par cas en fonction de l'avancement des réhabilitations du réseau d'assainissement collectif.

### **Collecte d'eaux pluviales route de Ducey**

Depuis de nombreuses années, il a été constaté la dégradation du chemin piétonnier qui, partant de la route de Ducey après les équipements occupés hier par LTP Loisel, rejoint la rue du vieux bourg. Cette dégradation est due au ruissellement des eaux de pluie sur la route de Ducey car celles-ci ne sont pas collectées.

En conséquence, il est proposé de buser les eaux pluviales sur toute la longueur de ce chemin pour récupérer les eaux de pluie en amont.

### **Dénomination de la médiathèque de Brécey**

En accord avec la commission chargée des équipements sociaux et culturels, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du nom de Jean DOLÉ pour la médiathèque de Brécey. C'est lui, en effet, qui, dès la création de la médiathèque, s'est chargé de créer une association d'usagers pour aider au fonctionnement de la structure. Elle est aujourd'hui dirigée par Louis ROUPNEL.

La séance est levée à 23 H 40.